



L'ACTUALITÉ

LA CAPEB LANCE UNE NOUVELLE MARQUE POUR **PROMOUVOIR** **L'EXPERTISE DES ARTISANS DU BÂTIMENT SUR BATIMAT**

La CAPEB a porté haut les couleurs des entreprises artisanales du bâtiment au cœur du Mondial du Bâtiment. Parce qu'elles sont plus de 600 000 et qu'elles représentent 97 % des entreprises du bâtiment !

La CAPEB a choisi le cadre du salon Batimat pour lancer sa nouvelle marque « Artisans du bâtiment by CAPEB ». Le Mondial du Bâtiment est, en effet, une opportunité extraordinaire pour valoriser les petites entreprises du bâtiment et la CAPEB qui les représente, les accompagne, les soutient dans leurs initiatives pour mieux se positionner sur leurs marchés. Le salon a enregistré 120 000 inscriptions dont 40 % d'artisans. C'est dire l'importance, pour la CAPEB, d'être présente avec une forte visibilité. Pour cela, la CAPEB avait choisi d'accueillir les visiteurs sur deux stands. L'un, institutionnel, valorisant l'expertise de la CAPEB dans son accompagnement des artisans du bâtiment, et l'autre entièrement consacré au lancement de la marque artisans du bâtiment by CAPEB.

Comme pour une marque commerciale, nous avons voulu marquer les esprits et proposer des animations très décalées autour du thème de la chance, partant du principe que faire appel à un bon artisan ne tient justement pas à la chance ! « L'art de ne pas se tromper » c'est savoir vers quels artisans s'orienter quand on est un client et savoir s'appuyer sur le bon collectif quand on est artisan. L'ensemble de la

40%
DES 120 000 VISITEURS
DU SALON BATIMAT
SONT DES ARTISANS
DU BÂTIMENT.

campagne a été créée sur une tonalité un peu provocatrice, résolument humoristique tout en portant des messages bien sentis !

Notre stand institutionnel nous aura permis de présenter l'expertise des équipes de la CAPEB sur les sujets qui interpellent les entreprises artisanales du bâtiment au quotidien. Les Communications Prêtes à l'Emploi (CPE) ont été mises en avant auprès des artisans, adhérents ou non, illustrant le souci de la CAPEB de proposer des supports d'information simples, concis, et apportant aux chefs d'entreprises artisanales du bâtiment l'essentiel de ce

qu'ils doivent savoir sur un sujet. Des focus thématiques très courts ont également été proposés aux visiteurs sur des sujets transverses à tous les métiers : taux de TVA à 5,5 %, ARTICompétences, REP, CEE, l'accueil d'un nouvel apprenti. Tout au long du salon, les experts de la CAPEB ont répondu aux questions des artisans tandis que les CAPEB d'Île-de-France se chargeaient de les informer sur les modalités d'adhésion.

La visibilité de la CAPEB sur Batimat est aussi passée par une forte présence de nos élus sur nos stands comme dans le planning des conférences du salon. Nous avons ainsi proposé ou participé à 16 conférences de différentes natures, tout d'abord pour présenter nos labels et l'intérêt de les acquérir et d'y avoir recours (Eco Artisan, Handibat, Silverbat) ainsi que nos autres démarches visant à mieux positionner les petites entreprises sur leurs marchés (GME, accessibilité, rénovation énergétique, patrimoine). Les enjeux forts pour nos TPE ont également été mis en évidence lors de ces conférences (attractivité des métiers, féminisation des métiers, des entreprises et des instances).



Au-delà, les prises de parole et la présence très forte du Président de la CAPEB lors de tous les moments clés du salon ont permis de rappeler à tous que le bâtiment est constitué à 97 % de petites entreprises et que rien ne peut se faire sans elles. Le Président de la CAPEB a ainsi coupé le ruban inaugurant le salon, il était présent aux deux keynotes d'ouverture et a défendu ardemment les positions de l'artisanat du Bâtiment et de la CAPEB au sein de la conférence d'ouverture puis sur le plateau TV de Batiactu mais également lors d'une conférence organisée par Stop Exclusion Énergétique puis, hors les murs du salon, dans l'émission « les vraies voix » de Sud Radio. Notons enfin que RMC concluait son opération « les pros de la réno » en recevant sur son plateau TV un représentant de la CAPEB. Sans compter toutes les personnalités publiques qui ont été

accueillies sur le stand pendant ces 4 jours. Ainsi, toutes les occasions ont été mises à profit pour rappeler que les petites entreprises du bâtiment sont totalement en ordre de marche pour relever les défis du pays en matière de transitions environnementales et sociétales. Il importe de nous assurer que nos entreprises puissent continuer à accéder à ces marchés considérables en éliminant les obstacles qui les empêchent d'exercer leurs métiers sereinement. C'est tout le sens de notre combat sur la réforme de MaPrimeRénov'.

Quant aux autres thématiques choisies par les organisateurs du salon, qu'il s'agisse d'innovation, d'impact sur les territoires ou d'intégration des femmes dans le secteur, l'artisanat du Bâtiment est là et bien là. L'innovation est au cœur de nos entreprises qui sont en prise directe avec elle dans

leur quotidien. Elles jouent un rôle fondamental pour la vitalité des territoires et elles sont très investies dans l'accueil de tous publics, y compris des femmes dont nos métiers ont besoin. Les compétences n'ont pas de genre. Elles sont toutes recherchées et appréciées et sans elles, la pérennité de l'artisanat du Bâtiment serait incertaine.

Les femmes de l'artisanat étaient d'ailleurs à l'honneur à plus d'un titre cette année et tout particulièrement lors de l'opération inédite que la CAPEB a déployée sur son stand le 1^{er} octobre pour marquer son soutien à octobre Rose.

Enfin, même si la CAPEB n'y était pas physiquement présente, on n'oubliera pas que le Mondial du Bâtiment, c'était aussi Idéobain, Interclima, Equip baie et Métalexpo, ces salons dédiés spécifiquement aux professionnels de plomberie chauffage, du carrelage, de l'électricité, du vitrage et du métal. Et c'est d'ailleurs le Président des Métiers de l'électricité de la CAPEB qui a inauguré Interclima cette semaine.

ÉCONOMIE

→ LES LABELS QUE PROPOSE LA CAPEB AUX ARTISANS SONT DES ATOUTS COMMERCIAUX

C'était un axe majeur de notre participation au salon Batimat : la promotion des labels et des démarches que nous avons développés à l'attention des entreprises artisanales du bâtiment pour leur permettre de se différencier sur leurs marchés de prédilection et de mieux s'y imposer.

Nous avons proposé à tous les visiteurs de Batimat une série de conférences pour expliquer le fonctionnement de ces labels et leur intérêt pour une petite entreprise du bâtiment.

Nous avons aussi dédié un stand entier à la promotion de ces labels que nous avons valorisés sous le slogan « l'art de ne pas se tromper » et par la nouvelle marque « artisans du bâtiment by CAPEB » qui met en valeur l'ensemble des entreprises adhérentes à la CAPEB.

La CAPEB avait lancé ces dernières années différents labels et démarches pour permettre aux artisans du bâtiment adhérents à la CAPEB de se différencier sur des marchés sur lesquels ils sont leaders mais également particulièrement concurrencés. Tous ces labels et démarches ont été

développés indépendamment, chaque marque et label ayant un univers graphique personnalisé sans lien particulier avec la marque CAPEB.

Un travail a été mené pour remédier à cet éclatement d'identités et tendre vers une communication harmonisée pour donner de la lisibilité à la CAPEB et à son action. Ce travail a abouti à la création d'une marque chapô « Artisans du bâtiment by CAPEB » qui met en avant les entreprises titulaires de ces labels et démarches au sein d'un même portail et d'une identité graphique commune, mais également l'ensemble des adhérents de la CAPEB.

Cette harmonisation répond à plusieurs objectifs. Il s'agit tout d'abord de faire connaître aux entreprises artisanales du bâtiment l'ensemble des labels et



démarches que la CAPEB a développés pour elles et les inciter à les adopter afin de se démarquer de leurs concurrents. Il s'agit aussi de mieux informer le grand public (particuliers, professionnels ou prescripteurs du secteur architectes, assistants à maîtrise d'ouvrage) afin de porter à leur connaissance l'existence et le contenu de ces labels et démarches et leur donner ainsi confiance de recourir aux entreprises artisanales du bâtiment qui les ont adoptés. Il s'agit également de donner grâce à un portail au visitorat large une visibilité accrue aux entreprises membres de la CAPEB.

Ce travail est enfin l'occasion de toucher des entreprises artisanales du bâtiment non adhérentes à la CAPEB et de leur démontrer toute l'utilité d'y adhérer.

→ POURQUOI FAIRE APPEL À LA QUALIFICATION ECO ARTISAN RGE BY CAPEB ?

Le vice-président de la CAPEB David Morales animait cette conférence pour rappeler que les entreprises ECO Artisan RGE apportent, à la fois, un conseil global en rénovation énergétique à leurs clients et réalisent les travaux de rénovation énergétique en une seule fois ou par étapes.

La CAPEB avait lancé ce label en 2008 suite au Grenelle de l'Environnement afin que les entreprises artisanales du bâtiment puissent accéder au marché de la rénovation énergétique et avec la volonté d'éviter une qualification obligatoire.

Mais en 2014, l'État a imposé une éco-conditionnalité des aides, imposant une transformation de ce label en une marque appartenant à la CAPEB mais gérée par Qualibat. Pour autant, ECO Artisan RGE est restée une qualification plus large que les autres puisque son

titulaire apporte un conseil global en rénovation énergétique et non pas seulement sur les travaux correspondants à son métier, et, si besoin, il peut lui proposer une évaluation thermique réalisée avec un logiciel adapté. L'artisan titulaire de la marque peut réaliser les travaux de rénovation énergétique en une seule fois ou par étapes, selon les souhaits de son client.

L'artisan ainsi labellisé ne limite pas son intervention aux travaux. Il vérifie ensuite la satisfaction de son client, ce qui lui permet d'assurer un suivi, de valoriser son rôle de conseil et sa qualité d'artisan.

Aujourd'hui, plus de 5000 entreprises sont qualifiées ECO Artisan RGE. Des travaux sont en cours pour renforcer l'intérêt de cette marque en y intégrant des engagements RSE.

[Entendre ici le commentaire de David Morales](#)



ÉCONOMIE

→ COMMENT RÉPONDRE À L'AMPLEUR DES BESOINS D'ADAPTATION DES LOGEMENTS ?

Nathalie Bergère, membre du Conseil d'administration de la CAPEB Nationale et de Handibat Développement a animé une conférence sur l'ampleur du marché de l'adaptation des logements et sur le rôle des artisans du bâtiment pour y répondre.

Elle a souligné que l'une des conditions majeures pour relever ce challenge est de conduire une action conjointe des acteurs locaux et d'organiser un réel échange des savoir-faire. Les professionnels qui interviennent sur ce marché sont nombreux, qu'ils soient aidants, assistants à maîtrise d'ouvrage, ergothérapeutes ou artisans. Ils sont amenés à coordonner leurs connaissances afin d'identifier les besoins des personnes vieillissantes ou à mobilité réduite et les exigences du bâti.

Cette mobilisation d'acteurs rend possible une adaptation pensée des logements, pas seulement dans le cadre d'une réponse à une urgence, mais aussi pour anticiper de nouvelles habitudes de vie. L'artisan labellisé Handibat et/ou Silverbat est en capacité, avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage et/ou l'ergothérapeute, d'identifier les attentes de son client et de mettre en œuvre les bonnes préconisations pour répondre aux besoins



immédiats mais aussi pour envisager leur évolution. Les aménagements et les équipements seront choisis en fonction de la configuration des lieux et des particularités de ses habitants.

Pour appréhender ces situations, il n'y a pas que des connaissances techniques, il y a aussi un savoir-être, un intérêt sincère au regard du vieillissement et des nombreux handicaps qui peuvent être évolutifs. C'est aussi une réelle capacité à travailler avec d'autres professionnels, qu'ils soient du para médical, des services à la personne ou d'autres corps de métiers / domotique, plombier, installateur de monte-escalier...et le travail ensemble peut être simplifié avec l'application GME 3 clics. Un point que Nathalie Bergère a rappelé.

[Écouter ici le commentaire de Nathalie Bergère](#)



→ POURQUOI FAIRE CONFIANCE AUX MARQUES HANDIBAT ET SILVERBAT ?

Thierry Ravon, administrateur confédéral et Président de Handibat Développement, a animé une conférence mardi et mercredi pour rappeler tout l'intérêt des marques Handibat et Silverbat pour une entreprise qui souhaite se distinguer des autres sur le marché de l'adaptation des logements et, plus généralement, des bâtiments.

Il faut dire que ces labels ne sont pas comme les autres. Bien sûr, l'accès à ces labels se fait via un dossier qui permet de vérifier la compétence et le sérieux des entreprises titulaires (assurances, compétences...). Elles supposent surtout une formation de 2 journées qui met le candidat à la labellisation en situation de handicap afin d'avoir une perception très réaliste des besoins des personnes à mobilité réduite et donc une meilleure compréhension des manières d'y répondre.

À l'issue de la formation, un QCM valide les acquis de la formation.

Puis une commission départementale se réunit pour étudier chaque candidature. Elle est composée de la MDPH, d'ergothérapeutes, et de professionnels qui ont pour mission d'accompagner les personnes handicapées ou à mobilité réduite dans leur quotidien, dans leur espace de vie. Cette Commission décide d'attribuer ou non le label aux demandeurs. Handibat, pour les personnes handicapées, et



Silverbat, pour les personnes âgées, sont donc ces labels qui reposent sur l'écoute, l'analyse des besoins, l'objectif d'apporter le confort et le bien être chez soi pour ces personnes qui, autrement, ne pourraient plus vivre chez elles ou se déplacer.

Ce sont donc des outils majeurs pour le maintien à domicile permettant de répondre à l'enjeu colossal du vieillissement de la population.

→ LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE BÂTI : RÔLE ET EXPERTISE DE L'ARTISAN

Dans la rénovation du patrimoine bâti, l'artisan est la pierre angulaire de la réussite du chantier. Il apporte son savoir-faire, son expertise dans la mise en œuvre mais aussi son conseil et sa capacité à innover.

Éric Le Dévéhat, Président des Métiers de la Pierre de la CAPEB et en charge du dossier « Patrimoine » et Christophe Bellanger, administrateur confédéral et membre du groupe patrimoine, ont proposé une conférence pour expliquer tout ce qu'un artisan du patrimoine a la capacité d'apporter à

un projet, depuis son origine jusqu'à sa réalisation. Ils ont expliqué qu'un artisan spécialisé dans le bâti ancien a la capacité de faire une lecture avisée de ce bâti et donc de faire une bonne analyse, préalable essentiel au conseil pertinent qu'il pourra donner à son client ou aux autres

acteurs qui interviendront sur le projet (architectes, collectivités locales, etc.). Ce sont souvent ses conseils, ses essais qui permettent d'ajuster ou de corriger les premières préconisations.

Ils ont relevé que l'innovation est aussi bien présente sur ces marchés, qu'il s'agisse de modes constructifs disparus que l'on remet au goût du jour parce qu'ils sont les plus appropriés ou qu'ils répondent mieux aux préoccupations environnementales, ou bien d'organisations de chantier, de choix d'appareillages qui permettent de ne pas nuire à l'esthétique du bâti existant.

La conférence s'est terminée par un rappel de l'intérêt du CIP Patrimoine mis en place par la CAPEB qui permet aux artisans qui en sont titulaires d'attester de leurs compétences dans la restauration du bâti ancien.

[Écouter ici le commentaire d'Éric Le Dévéhat](#)



ÉCONOMIE

→ COMMENT ENCOURAGER LES MÉNAGES À EFFECTUER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION AVANT FIN 2024 ?

C'était le thème d'une des conférences que la CAPEB a proposées aux visiteurs de Batimat. Nous voulions, en effet, attirer l'attention sur l'échéance en fin d'année des dispositions que nous avons obtenues suite à notre « Appel de la dernière chance » pour faire en sorte que le dispositif MaPrimeRénov' soit à nouveau ouvert aux gestes seuls et non plus seulement aux rénovations globales comme le prévoyait la réforme.

Les rénovations globales des logements supposent un coût et une organisation personnelle souvent dissuasifs pour les ménages. Pour leur permettre de mieux vivre chez eux en améliorant le confort thermique de leur logement, la CAPEB s'est assurée que les travaux de rénovation énergétique réalisés geste par geste puissent être éligibles aux aides et notamment à MaPrimeRénov' jusqu'à la fin de l'année 2024. Il s'agit maintenant de penser l'avenir de ce

dispositif et de pérenniser cette possibilité en élaborant un parcours de travaux. Le vice-président, David Morales, a souligné toute l'importance des accompagnements existants à toutes les étapes de la rénovation énergétique et il est essentiel que les ménages le sachent. Il a insisté sur la nécessité de simplifier les dispositifs qui sont trop compliqués pour les particuliers comme pour les entreprises.

→ LE GME EST PLUS QUE JAMAIS UNE SOLUTION POUR ACCÉDER AUX MARCHÉS

On le sait bien, beaucoup de marchés, notamment de rénovation énergétique mais pas seulement, échappent aux entreprises artisanales du bâtiment parce qu'ils sont trop importants.



C'est d'autant plus regrettable que les artisans ont les compétences pour réaliser ces chantiers et que ce sont d'ailleurs eux qui les réalisent en sous-traitance, une fois le contrat signé par un plus gros opérateur.

C'est précisément pour encourager la cotraitance et permettre aux artisans du bâtiment de continuer à travailler en traitance directe avec

leurs clients, y compris sur des marchés qui font intervenir plusieurs entreprises d'un même corps d'état ou de plusieurs corps d'état, que la CAPEB a développé son application GME 3 clics. Une application simple, accessible gratuitement sur les stores habituels (Appel et Android).

L'appli GME 3 Clics permet de passer rapidement à l'action en matière de cotraitance grâce à une bourse de travaux qui donne la possibilité de créer un projet de chantier à pousser vers des collègues via un formulaire de travaux intelligent dont les informations sont automatiquement saisies dans la convention de cotraitance et le marché privé de travaux.

Un annuaire des entreprises se déclarant volontaires pour cotraiter (présentation de l'entreprise, son activité, son métier, ses coordonnées, Site Internet...) est disponible sur l'appli ainsi qu'un fil WhatsApp intégré pour faciliter les échanges entre entreprises



Il importe aussi de stabiliser les aides existantes car les changements permanents dissuadent les particuliers d'engager des travaux.

Une lettre ouverte des principaux acteurs du logement a d'ailleurs été adressée en courrier au Premier ministre en ce sens. David Morales a également évoqué l'impact très négatif des éco-délinquants qui nuisent à l'image des entreprises vertueuses et qui suscitent la méfiance des clients.

à tout moment du projet (de la préparation à la réception des travaux). Enfin, l'appli donne accès aux contrats robotisés (convention de cotraitance et marché privé de travaux en cotraitance à signer avec le client) et donc plus facile à compléter.

Nous avons déposé une candidature aux Awards de l'Innovation organisés par Batimat pour promouvoir l'appli GME 3 Clics et ses fonctionnalités uniques.

L'appli a été lauréate et a reçu la médaille d'argent dans la catégorie Formations et Services. Preuve, s'il en était besoin, de son caractère innovant et de son grand intérêt pour les entreprises !



[Écouter ici le commentaire de Thierry Ravon](#)

→ LA CAPEB S'ASSOCIE À 30 AUTRES ACTEURS DE LA FILIÈRE POUR DEMANDER LE MAINTIEN DU MONO GESTE DANS MAPRIMERÉNOV'

On se souvient naturellement du combat que la CAPEB a mené à la fin de l'année 2023 et de son « appel de la dernière chance » qui a conduit à recadrer la réforme du dispositif MaPrimeRénov' à compter du 15 mai dernier.

Mais si les Ministres Béchu et Kasbarian s'étaient engagés à poursuivre les travaux dans le but de mettre au point un parcours de travaux permettant, geste après geste, d'aboutir à une rénovation globale, les déclarations persistantes de l'administration et de l'Anah annonçant un retour à la réforme initiale dès le 1^{er} janvier prochain ont mobilisé l'ensemble de la filière.

Ainsi, à l'initiative d'EDF, plus d'une trentaine d'acteurs de la rénovation énergétique, dont la CAPEB, ont co-signé vendredi dernier une lettre ouverte au Premier Ministre lui demandant de maintenir l'actuel dispositif MaPrimeRénov'. Chacun a pu constater, en effet, que la réforme lancée en janvier 2024 avait abouti à un arrêt brutal des rénovations énergétiques, remettant en cause la massification de ce type de travaux.

Le retour des mono gestes dans le champ des travaux éligibles à MaPrimeRénov' a permis de relancer ces chantiers. Revenir à la réforme qui privilégiait de manière quasi exclusive les rénovations globales, aurait des conséquences très lourdes tant pour les ménages que pour les entreprises, les premiers hésitant à nouveau à engager des travaux, les seconds voyant leur chiffre d'affaires s'écrouler. Le dogmatisme n'est pas la bonne solution. Nous ne cessons de marteler qu'une rénovation globale

peut être atteinte étape par étape et qu'il n'est pas indispensable qu'elle soit réalisée en une fois d'autant que le dérangement qu'elle implique pour



les ménages est très souvent rédhibitoire. Mieux vaut une rénovation progressive que pas de rénovation du tout !

La lettre ouverte a suscité la réaction d'une quinzaine d'autres acteurs qui demandent que priorité soit donnée aux rénovations globales. Il semble que la nouvelle ministre du Logement ne souhaite pas privilégier l'une ou l'autre des deux formules.

METIERS

→ LA CAPEB SIGNE UN PARTENARIAT AVEC SAUERMANN

Batimat est le grand rendez-vous de tous les professionnels du bâtiment. Quoi de plus logique que d'y concrétiser des collaborations futures ?

En l'occurrence, la CAPEB a signé ce jeudi 3 octobre, un accord de partenariat avec Sauermann, fabricant de produits utilisés par les installateurs en chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération, et notamment des pompes de relevage. Le fabricant commercialise notamment des instruments de mesure de combustion pour les plombier-chauffagistes sous la marque Kimo.

Ce partenariat s'inscrit aussi dans le cadre des entretiens des installations de chaudières que les artisans doivent réaliser chaque année. Il prévoit notamment une formule de location longue

durée (60 mois) de ces appareils avec le service métrologique, une garantie casse, et le transport. Ce type d'offre, qui n'existait pas, permet de faire vérifier les appareils chaque année. Et en cas de soucis, même sur chantier, les petites entreprises pourront se faire dépanner très rapidement (48h). Le fabricant français propose une offre commerciale pour les adhérents de la CAPEB : pour l'achat d'une valise de combustion (qui permet d'analyser la combustion de la chaudière pour obtenir une combustion optimale, respectant les bons seuils de CO₂), un détecteur de CO₂ Kimo est offert.



Enfin, un service de hotline téléphonique gratuit sur l'ensemble des appareils de mesure est assuré.

À noter que cette convention est également signée par l'IRIS-ST afin de favoriser des actions en faveur de la prévention des risques professionnels.

→ COMMENT RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT ?

Nous sommes revenus sur ce sujet majeur dans le cadre d'une conférence à Batimat. Animée par le journaliste Philippe Duport, elle faisait intervenir deux administratrices nationales Laure Vial et Christelle Rozier, le Secrétaire général de la CAPEB Île-de-France et le Président de la CAPEB de l'Aube qui développe nombre d'actions rendant son entreprise attractive.

Résolument axée sur les atouts des entreprises artisanales du bâtiment, la conférence a permis d'exprimer le rôle essentiel des petites entreprises dans l'emploi local, leur utilité sociale et le sens qu'elle donne au travail, leur rôle dans l'apprentissage et les parcours professionnels. La grande diversité des métiers qui ne cessent d'évoluer, l'organisation et la qualité de vie au travail, le niveau des rémunérations, tout ceci rend les entreprises artisanales du bâtiment très attractives.

Toute l'action de la CAPEB vise à faire savoir aux jeunes qu'exercer un métier dans une petite entreprise n'est pas la même chose que l'exercer dans une grande entreprise. Les conditions de travail, la nature des marchés et la manière de les traiter, le rôle de chacun dans une équipe tournée vers un seul et même objectif : la réussite d'un projet. Sans oublier une prise en considération des questions environnementales, la volonté de répondre au mieux aux attentes des clients et de leur apporter des solutions sur mesure pour adapter leurs logements aux changements climatiques ou sociétaux.

Et contrairement aux idées préconçues, les métiers de l'artisanat du bâtiment ne sont pas passésistes. Au contraire, l'innovation y est permanente et

la place à la créativité est grande, que ce soit pour l'aménagement de nouveaux lieux ou leur transformation pour d'autres usages par exemple. Le numérique pénètre les petites entreprises comme partout ailleurs et les artisans sont de plus en plus nombreux à recourir aux logiciels 3D, à la réalité virtuelle, aux drones, à des logiciels de visualisation du résultat.



Au-delà, beaucoup mettent en place des actions très concrètes pour fidéliser leurs salariés et faire en sorte qu'ils se sentent bien dans l'entreprise. Depuis l'annualisation du temps de travail à la responsabilisation de chacun sur les heures qu'il réalise à partir d'une application, en passant par le recours à un consultant RH pour mettre en place les entretiens annuels, développer les formations des salariés, sans oublier bien sûr l'aménagement

d'espaces dédiés à la convivialité ou encore l'engagement dans une démarche RSE, les moyens d'agir sont nombreux et très variés.

Dans tous les cas, le chef d'une petite entreprise est toujours plus accessible que celui d'un grand groupe, c'est un homme de proximité, engagé, réactif avec lequel la relation est directe et immédiate. Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, l'artisanat du bâtiment est un secteur où il fait bon vivre y compris en termes de rémunération. Le rôle du dialogue social dans la définition des minimas salariaux et dans la mise en place de dispositifs attractifs pour les salariés a été souligné, que ce soit au niveau des branches professionnelles, avec la définition de conventions collectives favorables ou la création d'organismes de protection sociale essentiels comme PROBTP, ou au niveau de l'entreprise elle-même, qui est alors accompagnée par la CAPEB.

Tout ceci reste méconnu et il importe de continuer à cibler davantage les campagnes de communication, de montrer la réalité des chantiers ou des ateliers, de s'appuyer sur les témoignages d'apprentis, d'organiser davantage de liens/échanges entre les apprentis, les jeunes en lycées professionnels et les collégiens, tant d'actions à déployer...

→ L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU BOIS AU MENU DES CONFÉRENCES

Le développement de l'attractivité et des compétences constitue l'une des priorités du contrat Stratégique de la filière Bois 2023-2026 au travers, en particulier, du projet structurant « Agir en interbranches pour accroître l'attractivité de la filière ».

Le CODIFAB reprend également cet enjeu dans son contrat d'objectifs 2024-2027 avec un focus sur la transformation numérique. Dans ce cadre, il prévoit d'accompagner la transformation numérique des TPE, de former les entreprises aux enjeux de la RSE, de mettre en valeur des initiatives locales dans le but de faciliter le recrutement par les entreprises et la fidélisation des salariés, et enfin de développer une marque employeur

et d'améliorer l'image du secteur en lien avec la démarche RSO de la filière forêt-bois.

C'est dans ce cadre que Jean-Michel Martin a été invité à animer une conférence sur l'attractivité des métiers du bois. Pour évoquer les différentes initiatives prises à ce sujet, il avait invité Christelle Rozier, également administratrice de la CAPEB nationale et du CCCA-BTP, ancienne Présidente du BTP CFA Auvergne Rhône Alpes. Amandine



Pergeaux, Responsable communication du CNDB complétait cette table ronde pour présenter les outils développés avec la filière.

SOCIAL

→ OCTOBRE ROSE : LA CAPEB ACCOMPAGNE LES FEMMES DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT Y COMPRIS DANS LES DIFFICULTÉS

Ce mardi 1^{er} octobre s'ouvrait un nouveau mois « octobre rose » auquel la CAPEB a souhaité participer. Ainsi, pour montrer son soutien à toutes les femmes qui se battent contre le cancer du sein, la CAPEB avait choisi d'organiser une animation symbolique sur son stand : des vélos d'appartement étaient installés pour permettre aux visiteurs, employés et autres volontaires, de pédaler pour réaliser un maximum de kms, chaque km permettant de nourrir une enveloppe à l'attention de la ligue contre le cancer. La CAPEB a ainsi pu faire un don de 6000 € pour cette cause.

À l'issue de cette matinée rose, un point presse a été proposé avec le Président de la CAPEB, accompagné de Jean-Philippe Guillon, Directeur de la division Construction de RX France, Cécile Beaudonnat, Présidente de la CNFA de la CAPEB et Christophe Bellanger, administrateur confédéral en charge, notamment, de la féminisation. Jean-Christophe Repon a souligné que cette initiative était inédite pour la CAPEB et qu'il lui importait de faire un geste qui lui tenait à cœur vis-à-vis de toutes les femmes de notre secteur, pour leur montrer que la CAPEB est auprès d'elles y compris dans les moments difficiles.

Les femmes occupent des rôles essentiels dans les métiers, que ce soit en tant que professionnelles, dirigeantes ou élues. Pour susciter des vocations et déconstruire les stéréotypes, la CAPEB n'a de cesse de multiplier les initiatives depuis de nombreuses années. Celle-ci en faisait partie. « Nous sommes convaincus que notre secteur doit être plus inclusif, et que cela passe aussi par la féminisation de nos métiers.



Cette action s'inscrit dans notre engagement plus large en faveur de la diversité et de l'égalité des chances. » a déclaré le Président confédéral à cette occasion.

Le Directeur de Batimat a salué l'initiative de la CAPEB et son engagement pour cette cause, à laquelle il s'est déclaré lui-même très attaché. Il a également félicité la CAPEB pour ses actions en faveur de la féminisation du secteur, l'une des 4 thématiques fortes de Batimat cette année tant les enjeux de compétences sont considérables pour le secteur.

Cécile Beaudonnat a évoqué la place grandissante des femmes dans le bâtiment et le rôle majeur de la CAPEB dans la promotion des métiers auprès des jeunes femmes. Elle a souligné que de nombreuses opportunités professionnelles s'offrent aux femmes dans les entreprises artisanales du bâtiment où les

conditions de travail s'améliorent sans cesse et rendent davantage accessibles les différents métiers du secteur. La diversité est un atout, et en intégrant davantage de femmes, nous enrichissons notre secteur et nos pratiques » a-t-elle déclaré.

Christophe Bellanger a fait observer que la féminisation des métiers est aussi une condition majeure de la féminisation des instances. C'est un sujet à forts enjeux pour la CAPEB qui entend poursuivre dans les prochaines années son action syndicale en s'appuyant sur le point de vue des femmes. En réunissant des femmes et des hommes aux parcours variés, nous favorisons une prise de décision plus éclairée et représentative des réalités de notre secteur. Il a rappelé la campagne de sensibilisation « Bâtir la mixité » que la CAPEB a menée cette année pour mobiliser toutes les femmes de son Réseau.

→ FEMMES ET HOMMES DU BÂTIMENT : NOS MÉTIERS AUSSI SONT EN TRANSITION

La transition écologique et la rénovation énergétique font évoluer les métiers, introduisent des préoccupations RSE où la prévention et la sécurité deviennent des priorités tout comme la féminisation des métiers. Cécile Beaudonnat, Présidente de la CNFA et Cheffe de file des questions Santé Sécurité à la CAPEB, Marjolaine Meynier-Millefert, Présidente de l'Alliance HQE-GBC et ex-députée, et Marie Simunic, Directrice des Impacts Positifs à Leroy Merlin, ont débattu de l'évolution des métiers et de la place des femmes dans le bâtiment.

Cécile Beaudonnat a souligné que, dans l'artisanat du bâtiment, les chefs d'entreprise ne sont jamais pressés de se séparer de leurs salariés quand les affaires vont moins bien, qu'ils se forment et forment leurs équipes régulièrement pour assurer la montée en compétences rendue nécessaire par la transformation des métiers.

Elle a indiqué que la CAPEB s'employait à accompagner les entreprises en les aidant à labéliser leurs compétences sur leurs différents marchés et qu'elle le faisait savoir auprès de leurs clients. Elle a ainsi expliqué le lancement de la marque et du site « Artisans du bâtiment by capeb » sur le stand de la CAPEB, marque qui vise également à renforcer la confiance du public dans les artisans labellisés et plus largement dans tous ceux qui constituent le collectif de la CAPEB. Les besoins en compétences sont considérables



et le secteur ne peut se permettre d'ignorer 50 % de la population qui peut potentiellement intégrer ces métiers. La féminisation des métiers est une opportunité pour le secteur et une chance pour les entreprises artisanales du bâtiment. Cécile Beaudonnat a rappelé que la CAPEB y travaille de longue date et a lancé des campagnes de

communication auprès des femmes, que ce soit pour les inviter à choisir un métier de l'artisanat du bâtiment (« Osons les métiers du bâtiment au féminin ») ou pour les inciter à prendre des responsabilités au sein des instances de gouvernance de la CAPEB (Bâtir la mixité).

Cécile Beaudonnat a invité toutes les jeunes femmes intéressées par un métier du bâtiment à ne pas se poser de question et à « foncer ». « Il n'est pas facile de concilier vie professionnelle, vie familiale et vie syndicale, mais on trouve toujours des équilibres » a-t-elle déclaré.

La conférence s'est terminée par un focus sur le statut de conjoint collaborateur qui permet aux femmes de gérer l'entreprise et, à ce titre, d'assurer des représentations syndicales. Un statut que la CAPEB défend avec vigueur d'autant plus qu'il est censé disparaître.

COMMUNICATION

→ LA CAPEB ÉTAIT PARTENAIRE DE RMC ET DE SES « PROS DE LA RÉNO »

Pour valoriser l'artisanat du bâtiment et leur expertise, la CAPEB avait noué, en amont du salon Batimat, un partenariat avec RMC autour de l'émission « Les Pros de la Réno » qui a donné lieu à plusieurs tournages pendant l'été avec le vice-président en charge des questions économiques David Morales et le Président des Métiers de la Couverture et Plomberie Chauffage, Jean-Claude Rancurel.

Notre objectif était de montrer que la CAPEB valorise le savoir-faire des artisans auprès des particuliers et les bons conseils qu'ils peuvent leur dispenser et de faire savoir aux artisans que la CAPEB promeut ses adhérents. 5 Minutes utiles (1 minute), 2 Tutos (1m30) et 4 Minutes Reno (Directs radio et télé de 3 minutes) ont été diffusées sur RMC Story et RMC Découverte depuis le 12 août et jusqu'à l'ouverture du salon.

Ces émissions ont trouvé leur conclusion sur le plateau TV de RMC le 3 octobre avec l'intervention d'un des deux experts de la CAPEB enregistrés cet été, en l'occurrence Jean-Claude Rancurel.

Enfin, un spot radio publicitaire a été enregistré pour promouvoir la CAPEB et les services qu'elle propose aux entreprises artisanales du bâtiment. Il a été diffusé 24 fois du 28 septembre au 4 octobre sur RMC ([l'écouter ici](#)).



→ UN STAND AMUSANT POUR ATTIRER L'ATTENTION MAIS ÉGALEMENT PASSER NOS MESSAGES

« Plus besoin de toucher du bois pour trouver un artisan menuisier », « Avec un artisan couvreur, vous êtes couverts », « Faire appel à un artisan électricien, c'est travailler avec une lumière », « Avec un artisan carreleur, c'est carré », « Avec les artisans vitriers, vous n'aurez aucun problème de transparence », « Pour ne pas en voir de toutes les couleurs, choisissez un artisan peintre », « Derrière chaque édifice, il y a un artisan qui a posé sa pierre », « Isoler sa maison, ça commence par s'isoler des margoulines » toutes ces « punchline » ont un même but : affirmer que les artisans du collectif « artisans du bâtiment by CAPEB », sont des professionnels fiables auxquels on peut confier ses travaux sans crainte et en toute confiance. Faire appel à un bon artisan n'est pas un coup de chance. Il faut juste frapper à la bonne porte. Et cette porte, c'est celle de la CAPEB, de son collectif, de ses 62 000 adhérents !

C'était tout le sens que nous avons voulu donner au stand que nous avons habillé aux couleurs de notre nouvelle campagne de promotion de l'artisanat du Bâtiment : l'art de ne pas se tromper ! Et pour que ce lancement de marque soit une fête, les visiteurs ont été invités à



jouer : tourner une roue de la chance, gratter un « gratibat », deviner le poids d'une caisse à outils, ... autant d'occasions de s'amuser, de gagner des lots et de s'informer sur les labels et démarches de la CAPEB, dans la bonne humeur !





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

DES INSTITUTIONNELS



Sur le stand de la CAPEB, Jean-Christophe Repon a pu accueillir plusieurs parlementaires et notamment Dominique Vérien, Sénatrice de l'Yonne et Présidente de la Délégation aux droits des Femmes du Sénat ainsi que Lionnel Causse, Député des Landes. Il a par ailleurs rencontré Marylise Léon, Présidente de la CFDT avec laquelle il a pu évoquer l'éventualité d'une reprise des négociations paritaires sur les séniors, les retraites, l'usure professionnelle comme l'a indiqué le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale.



Jean-Christophe Repon a reçu également le DGE Thomas Courbe et le DHUP Damien Botteghi. Une occasion de leur reparler de la simplification, des GME, de l'innovation, du RGE par la VAE, et plus largement du rôle de la TPE dans l'économie de demain. Il a également pu échanger avec Florence Poivey, Présidente de WorldSkills France. Une occasion de revenir sur la ferveur qui a marqué l'édition de Lyon autour de notre « Coq by CAPEB » et d'évoquer le prochain rendez-vous à Marseille en 2025.



LA MINISTRE DE L'ARTISANAT



Le Président de la CAPEB a reçu Françoise Gatel, Ministre déléguée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat. Il était accompagné de Virginie Chevallier, Présidente de la CAPEB Ille-et-Vilaine dont la Ministre est originaire, ainsi que de Eric Le Dévéhat également élu du département mais aussi élu national en charge du patrimoine. Après avoir pédalé en faveur de la lutte contre le cancer du sein à l'occasion de notre animation Octobre Rose, la ministre a pris le temps d'un échange sur les enjeux du secteur.



Il a ainsi été question de la sensibilisation des Maires à la possibilité qui leur est offerte de passer les marchés publics de moins de 100 000 € de gré à gré, facilitant ainsi l'accès des artisans locaux à ces marchés. Le Président a aussi alerté Mme Gatel sur l'accompagnement des TPE à l'apprentissage, lui faisant observer qu'il serait très préjudiciable qu'elles ne soient plus accompagnées dans leur prise en charge d'apprentis alors qu'elles en forment 100 000 par an. « Nous avons besoin de 200 000 compétences pour relever le défi de la rénovation énergétique. Sans compter l'enjeu de la transmission de nos entreprises » a-t-il souligné. Ils ont enfin abordé la question du patrimoine et la nécessité de renforcer l'accès des artisans du bâtiment sur ce marché. La Ministre a répondu à plusieurs questions à ce sujet qui ont fait l'objet d'une capsule vidéo retransmise le lendemain lors d'une conférence sur le rôle et l'expertise des artisans du bâtiment sur le patrimoine bâti que Eric Le Dévéhat et Christophe Bellanger animaient. [Réentendre ici l'interview de la Ministre.](#)





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

LA MINISTRE DU LOGEMENT

Arrivant sur le salon Batimat, la Ministre du Logement s'est arrêtée en premier sur le stand de la CAPEB où le Président l'attendait. Un échange rapide sur les points qu'ils avaient prévu d'aborder le lendemain lors d'un rendez-vous au ministère.



Cet entretien visait évidemment à engager Mme Létard à reprendre l'ensemble des dossiers qui étaient en cours avec son prédécesseur (simplification du RGE, accès au marché de la rénovation énergétique via la VAE, instauration d'un parcours de travaux, encadrement de la sous-traitance, encouragement aux GME, simplification de la vie administrative des entreprises), ce qu'elle a déclaré vouloir faire. Jean-Christophe Repon a pu sensibiliser la Ministre à nos principales problématiques ([voir notre information ARTUR à ce sujet](#)).

CONFÉRENCES ET TABLES RONDES

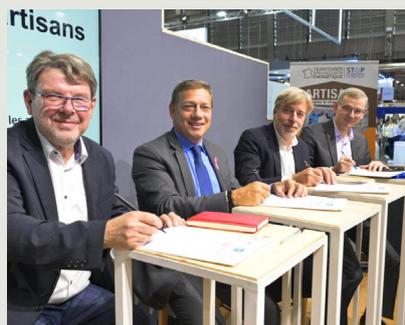


Après avoir inauguré le salon avec le Directeur du Mondial du Bâtiment et les autres acteurs du Bâtiment, le Président de la CAPEB était l'un des trois invités de la conférence d'ouverture pour évoquer les perspectives de l'artisanat du bâtiment et les attentes du secteur. Puis Jean-Christophe Repon et le Président des Métiers du Bois Jean-Michel Martin ont été invités sur le plateau TV de Bati-Journal sur le salon Batimat pour exprimer le point de vue des artisans du bâtiment

concernant la rénovation énergétique et le hors site. Le Président Jean-Christophe Repon a également participé à une table ronde organisée par Batiactu avec Olivier Salleron le Président de la FFB et Christophe Millet, Président du CNOA. Il s'agissait, comme pour la conférence d'ouverture, d'évoquer la situation des petites entreprises du bâtiment, les leviers à utiliser pour booster leur activité et les mesures que la CAPEB préconise pour favoriser ce rebond ([à retrouver sur youtube](#)).



Il a participé également à une conférence organisée par l'association Stop à l'exclusion énergétique qui s'est conclue par la signature d'un appel à la mobilisation des artisans pour accélérer la rénovation et l'adaptation des logements chez les personnes en très grande précarité.



PRESSE

Les échanges avec la presse ont été très nombreux sur le salon Batimat, que ce soit lors des tables rondes et conférences auxquelles le Président a participé ou bien à l'issue des échanges avec les Ministres et autres personnalités qu'il a reçues sur le stand de la CAPEB.



Jean-Christophe Repon était aussi l'invité de Sud Radio mercredi soir dans l'émission « Les vraies voix responsables » avec Cécile Beaudonnat. Les thématiques du jour portaient sur les perspectives d'activité des petites entreprises du bâtiment, les propositions de la CAPEB pour qu'elles soient meilleures et sur la féminisation des métiers. [Réentendre ici l'émission.](#)



U2P

Le Conseil National de l'U2P avait lieu jeudi après-midi. Il est notamment revenu sur les Rencontres de l'U2P, fait le point des premiers contacts pris avec le Premier ministre et les nouveaux ministres et évoqué les prochaines journées nationales des CPRIA le 30 octobre prochain ainsi que le salon des Maires de France qui se tiendra du 19 au 21 novembre.

RÉSEAU

Le Président confédéral avait prévu de terminer sa semaine à la CAPEB Vendée qui fêtait ses 70 ans.